

Formulaire de demande

du droit d'utiliser la marque de garantie



Par la présente, le soussigné (le "**Requérant**") demande à se faire octroyer le droit d'utiliser la marque **CMTA.DACS V2.0** (une marque de garantie au sens de l'article 21 de la loi fédérale du 28 août 1992 sur la protection des marques et des indications de provenance) ou l'une des marques de certification connexes **CMTA.DACS (Operations) V2.0** ou **CMTA.DACS (Infrastructure) V2.0** (la "**Marque de Garantie**"), conformément au Règlement des Marques de Garantie DACS de la Capital Markets and Technology Association (la "**CMTA**") du 29 avril 2023, et à ses éventuelles modifications (le "**Règlement des Marques de Garantie DACS de la CMTA**").

Informations concernant le Requérant

Raison sociale (complète):
Adresse postale:
Numéro d'identification de l'entreprise (IDE/UID):
Legal Entity Identifier (LEI) (si disponible):

Marque de Garantie pour laquelle le droit d'usage est demandé (cocher la case correspondante)

<input type="checkbox"/>	CMTA.DACS V2.0
<input type="checkbox"/>	CMTA.DACS (Operations) V2.0
<input type="checkbox"/>	CMTA.DACS (Infrastructure) V2.0

Auditeur mandaté

--

Personne de contact

Prénom et nom:
Adresse email:
Adresse postale:
Téléphone:

Indications légales:

Par la signature de ce formulaire de demande, le Requérant confirme avoir lu et consentir à être lié par le Règlement des Marques de Garantie DACS de la CMTA, les Directives concernant l'utilisation de la Marque de Garantie, ainsi que la liste des émoluments et frais concernant l'usage de la Marque de Garantie (la "**Liste des Emoluments**"), tels que publiés sur le site internet de la CMTA à l'adresse <https://www.cmta.ch/certification/dacs> (collectivement les "**Conditions d'Utilisation**"). **Le Requérant confirme en particulier avoir pris note et consentir aux dispositions des articles 11 (Limitation de responsabilité et indemnisation), 12 (Modifications de ce Règlement et des autres Conditions d'Utilisation) et 13 (Droit applicable et for) du Règlement des Marques de Garantie DACS de la CMTA et aux limitations de responsabilité et aux obligations d'indemnisation mentionnées au verso de ce formulaire. Le Requérant s'engage à payer l'émolument dû pour le traitement de ce formulaire de demande ainsi que les émoluments dus pour le droit d'utiliser la Marque de Garantie, tels que prévus par la Liste des Emoluments.**

Le Requérant consent en outre à ce que la CMTA traite les données figurant dans ce formulaire de demande, y compris les données personnelles concernant la personne de contact du Requérant, ainsi que l'Auditeur mandaté par le Requérant. Le Requérant confirme que les données fournies sont exactes, que les personnes auxquelles ces dernières se rapportent ont été dûment informées du fait que la CMTA est en droit de traiter les données qui les concernent et consentent à ce traitement. Le Requérant prend note du fait que le traitement des données par la CMTA peut impliquer la communication à des tiers du fait que le Requérant a été autorisé à utiliser la Marque de Garantie pour la solution de conservation qu'il fournit mentionnée dans ce formulaire de demande, la date d'expiration de cette autorisation, ainsi que la publication de ces informations sur le site internet de la CMTA, et consent à de tels traitements.

Lieu:

Date:

Signature(s):

Nom:
Fonction:

Nom:
Fonction:

Limitations de responsabilité et indemnisation

En aucun cas et quelle que soit la cause juridique invoquée, que ce soit sur une base contractuelle, extracontractuelle ou de toute autre manière, la CMTA, l'Auditeur, ainsi que leurs membres, organes, employés, fournisseurs ou entités apparentées ne peuvent être tenus pour responsables envers le Requéranant ou un tiers de circonstances qui se rapportent aux Conditions d'Utilisation ou d'une autre manière à l'usage d'une des Marques de Garantie. Sans préjudice de la généralité de ce qui précède, nul ne peut fonder de prétentions sur l'usage d'une des Marques de Garantie par quiconque, même si cet usage a été autorisé par la CMTA.

Le Requéranant s'engage à indemniser et à relever la CMTA, ses membres, organes, employés, fournisseurs et entités apparentées de toutes pertes, prétentions, demandes ou dommages (que ces derniers soient directs, indirects, spécifiques, incidents ou dérivés), actions, responsabilités, coûts et frais, y compris de frais de justice et de frais raisonnables d'avocats, que l'une ou l'autre de ces personnes pourrait subir ou supporter du fait de l'usage par le Requéranant ou par un tiers de la Marque de Garantie, que cet usage soit ou non conforme aux Conditions d'Utilisation.